



Pour qui ?

- Elèves titulaires d'un Bac
- Elèves titulaires d'un diplôme de même niveau (CAP, BEP, ...) au minimum.

Qualités requises:

- Qualités morales : politesse, amabilité, discrétion, ...
- Qualités physiques : présentation, habileté manuelle, le sens des nuances, ...
- Qualités professionnelles : gestion, communication, dialogue, ...

Le titulaire du C.A.P. Coiffure est un professionnel qualifié spécialisé dans les techniques de coupe, de coiffage et de transformation du cheveu aussi bien dans sa forme que dans sa couleur, et capable de commercialiser des prestations de service et de vendre des produits.

Contenu de la formation

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES
Biologie	4h
Technologie	4h
Vente	2h
C.M.T	1h30
Physique-Chimie	2h
Techniques professionnelles	15h
V.S.P	2h
Arts Appliqués	2h
Devoirs	2h30

Le C.A.P. est délivré aux candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 au domaine professionnel.

Stages en entreprise

Des périodes de formation en entreprise sont obligatoires pendant la formation pour une durée minimale de huit semaines. Une attestation est exigée pour ces périodes, permettant ainsi la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

- Brevet Professionnel Coiffure sur deux années
- Mention Complémentaire Option Styliste Visagiste ou Coloriste Permanentiste
- Brevet de Maîtrise

Informations:

Cette formation ne dépend pas de l'Education Nationale, les élèves ne bénéficient pas du statut « Etudiant », et ne bénéficient pas de bourses nationales ni de subvention pour le transport.